

BONNE
ANNÉE !



20
19



Qui lit Quilly ?

Janvier 2019 - Bulletin municipal - # 44

TAXI CAMPBON

ÉLODIE MOROSINI

06 08 21 73 48



SARL Entreprise ORAIN

Travaux agricoles - Élagage scie - Broyage

7 bis, route de Notre-Dame-de-Grâce
44750 QUILLY

02 40 88 14 29




COIFFURE MIXTE

Geneviève BUGEL

14, Grande Rue
44750 QUILLY

02 40 91 80 97

PLÂTRERIE - DÉCORATION - STAFF

CHRISTOPHE BRODU *Maître Artisan*

Le Pont Riou
44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 27 98

Pour tous vos travaux de plâtrerie - Neuf ou rénovation

CJM sarl

Christian Jouin

Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement

02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49



31, la Crochardais 44750 Quilly sarl.cjm@orange.fr

J.M.A

jma.quilly@orange.fr

- Plomberie
- Chauffage
- Électricité
- Énergie renouvelable

Tél. 02 40 88 19 72
Fax 02 40 24 79 05

4, rue du hérisson 44750 QUILLY

Ghislain BRODU

Menuiserie - Charpente

Escaliers • Parquets • Lambris • Volets roulants
Fenêtres bois - alu - PVC • Rénovation
Préaux • Vérandas • Habillage façades et pignons

Agencements : placards - magasins et bureaux

18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/Fax : 02 40 56 63 17



Groupama

LOIRE BRETAGNE

13, bis rue de Nantes 44260 Savenay 02 40 56 93 73
www.groupama.fr

GARAGE PLISSONEAU

20, rue de Bouvron 44750 Campbon



MÉCANIQUE - TôLERIE - PEINTURE - DÉPANNAGE
VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES

02 40 56 55 89 - garage.plissonneau@orange.fr

HYPER U SAVENAY

DRIVE coursesu.com

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

flunch
Anais
Doux & Pommes

Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY - 02 40 588 300
www.hyperu-savenay.com

ÉPARGNE - FINANCEMENT - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel de Campbon

15 place de l'Église - 44750 CAMPBON
Tél : 02 51 88 67 90 - Mail : 3602500@creditmutuel.fr

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 6
- Quilly au quotidien / 14
- Vie associative / 19
- Infos pratiques / 27
- Intercommunalité / 30
- Calendrier / 32

Permanences des élus

1^{er} SEMESTRE 2019 de 10h à 12h

Valérie GAUTIER

Maire, responsable du CCAS :
23 février / 30 mars / 4 mai /
8 juin

Jean-Michel SYLVESTRE

1^{er} adjoint, chargé par délégation
de la voirie, des équipements
et des espaces verts, et de
l'urbanisme :
26 janvier / 2 mars / 6 avril /
11 mai / 15 juin

Marie Ange OHEIX

2^e adjoint, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de
l'information, des associations et
des salles communales :
2 février / 9 mars / 13 avril /
18 mai / 22 juin

Gervais BUGEL

3^e adjoint, chargé par délégation
du budget et des finances
communales, des affaires sportives
et des bâtiments communaux :
5 janvier / 9 février / 16 mars /
20 avril / 25 mai / 29 juin

Flavie BIGET

4^e adjoint, chargée par délégation
des affaires scolaires et des
affaires culturelles :
16 février / 23 mars / 27 avril /
1^{er} juin

BULLETIN MUNICIPAL #44 - Janvier 2019

Directeur de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix et
Sophie Bodin

Rédaction : commission communication et les
services municipaux

Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Bigstock

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.com
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

En ce début de nouvelle année, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, ont connu des difficultés et de la peine. J'adresse donc mes amitiés et mon soutien à tous ceux qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, Quilliennes, Quilliens, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement.

Je vous souhaite de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

L'année 2018 a vu les travaux de l'église, du cimetière et de sécurisation du stade s'achever. Vous découvrirez des photos dans ce bulletin.

L'année 2018, c'est aussi le passage du Tour de France dans notre commune. Je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à la caravane et aux coureurs et remercie également les bénévoles pour leur investissement. Vous tous avez fait de cette journée un moment inoubliable et convivial.

L'année 2018 a également été l'année du centenaire de la commémoration de l'armistice de la guerre 14/18. La chorale Au Ras du Sol de Quilly et quelques enfants ont participé à cet événement par des chants et des lectures. Un joli moment émouvant que nous avons passé ensemble.

Les dotations de l'État sont en baisse. Sur l'année 2018, la commune a perdu 18 000 €. Les investissements pour l'année 2019 seront de ce fait limités.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année 2019. Sachez profiter des petits instants de la vie auprès de vos proches et de votre famille.

Valérie Gautier



Le conseil municipal du 28 mai après avoir délibéré approuve :

- L'attribution pour 2 ans du marché de fourniture et livraison des repas en liaison froide au restaurant scolaire à la **Société Océane de Restauration de Vannes** (56).

- L'augmentation du **coût du repas** au restaurant scolaire à 3.50 € à partir de la rentrée de septembre 2018. Le tarif appliqué tient compte du tarif du prestataire ainsi que des différentes charges de service.

- **L'acquisition de la parcelle** ZD n°29, située aux Landes de Planté, qui deviendra partie indissociable du domaine de Planté pour un coût de 1 500 € (+ frais de notaire). L'association *Les Amis de Planté* se propose de réaliser un don du même montant à la commune.

Le conseil municipal du 25 juin après avoir délibéré approuve :

- **L'installation d'une ventilation** à l'école primaire par l'entreprise JMA plomberie/chauffage de Quilly pour un montant de 9 050 € HT afin de remédier à l'indice de confinement qui est supérieur à l'indice réglementaire.

- **Les travaux de ravalement des façades de la salle polyvalente** pour un montant de 8 850 € HT pour l'enduit projeté par l'entreprise Dière Peinture de Campbon et de 3 540 € HT pour la peinture par l'entreprise Lévesque de Mésanger.

- **Les travaux intérieurs dans certains bureaux de la mairie** (pose de dalles PVC et peinture) pour un montant de 5 580 € HT par l'entreprise Dière de Campbon.

- Le souhait de désigner un maître d'œuvre dans le cadre du **groupement de commande PAVC** (programmes de travaux de voirie) entre les communes de La Chapelle Launay, Lavau-sur-Loire, Prinquiau et Quilly afin de fixer les engagements et les obligations de chacun des partenaires.

- **Les travaux d'aménagement des abords de la chapelle de Planté** comme suit :

- > Une première tranche d'un montant total de 57 930 € HT pour des travaux préparatoires du terrain pour la création du parking, la modélisation du terrain pour réaliser un accès doux de ce parking vers la chapelle, ainsi que la propreté et sécurité des abords.

- > Une deuxième tranche d'un montant total de 73 970 € HT pour les finitions des travaux du nouveau parking et l'aménagement du pignon de la chapelle de Planté avec la réalisation de petits murets, l'embellissement de la fontaine et du lavoir ainsi que des plantations.

- > Il approuve également les frais de mission de l'architecte paysager pour un montant de 13 500 € HT pour les 2 tranches. La municipalité attend l'accord des subventions du Conseil Départemental (40 %) et du Conseil Régional (40 %).

- L'augmentation de 1.05 % des **loyers des logements communaux** selon la variation du nouvel indice de référence des loyers du 4^e trimestre 2017 publiée par l'Insee.

- L'augmentation de 1.05 % du **loyer de la salle paroissiale**, soit 110.68 € par trimestre, à compter du 1er juillet 2017 selon la variation du 4^e trimestre 2017 publiée par l'Insee.

- La désignation par tirage au sort des 3 personnes susceptibles de siéger en qualité de **juré aux assises** de Loire-Atlantique en 2019 : Geffray David, Bruneau Antoine et Oheix Jean-Pierre.



• **La décision modificative n°1 du budget :**

Augmentation des dépenses d'investissement	pour l'aménagement du cimetière	+ 750 €
	pour l'installation de la ventilation à l'école	+ 10 860 €
	pour la réalisation du ravalement des façades de la salle polyvalente	+ 15 000 €
	pour solder les travaux de rénovation de l'église	+ 3 080 €
Diminution des crédits inscrits	pour l'achat de la tondeuse	- 4 720 €
	en dépenses imprévues	- 24 970 €

• **La signature d'une convention avec le Conseil Départemental** suite à l'aménagement du parking devant le stade puisque les travaux seront effectués sur une section de la RD 43 et qui a pour objet de définir la répartition des charges, les conditions d'entretien et de gestion des aménagements de voirie réalisés.

• Le tarif d'une **plaque commémorative vierge dans le jardin du souvenir** au cimetière communal à 30 €. Elle pourra être installée sur la stèle présente pour y apposer le nom des défunts dont les cendres y seront dispersées.

■ **Le conseil municipal du 24 septembre après avoir délibéré approuve :**

• **La suppression de la régie des rythmes scolaires.**

• **L'amortissement d'une subvention d'équipement** versée au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Haut Brivet (SIAHB) qui correspond à l'échéance de la dette de l'année. En 2018, les 17 204.33 € seront amortis sur 15 ans.

• **La participation à la convention contrat groupe prévoyance** avec le renouvellement de son adhésion au contrat pour une durée de 6 ans. La cotisation obligatoire passe de 1.32 % à 1.38 % et la participation financière mensuelle par agent est maintenue à 13 € brut.

• **De nouveaux contrats d'assurance** au 01/01/2019 qui permettront de réaliser une économie de 25 % par rapport au marché précédent.

• La création, **pour avancement de grade**, d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe et d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

• **La convention prévoyant le transport en car** des enfants de l'accueil périscolaire à l'école Sainte-Thérèse (matin et soir) géré par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon afin de définir les modalités de prise en charge des enfants.

Lot	Compagnie d'assurance retenue	Montant TTC
1 : Dommages aux biens	MAIF	4 873.61 €
2 : Responsabilité civile	MAIF	850.20 €
3 : Protection juridique et protection des agents ainsi que des élus	SMACL	508.13 €
4 : Véhicules à moteur et auto-collaborateurs en mission	GROUPAMA	955.50 €

■ Hommage à Michel Tillard



- 1990 à 1995 :
conseiller municipal
- 1995 à 2001 :
1^{er} adjoint
- 2001 à 2014 :
Maire

Natif de Quilly, Michel est arrivé au sein de la municipalité en 1990 en tant que conseiller municipal. En 1995, il devient 1^{er} adjoint du maire Jean-Charles Laidin. Puis, **en 2001**, il présente sa liste et devient à son tour maire de la commune.

Quand Michel prend les rênes de la mairie en 2001, il est entouré de personnes qui ne connaissent pas du tout les rouages d'une collectivité. Par sa bienveillance et son expérience d'adjoint, il sait les guider et en faire une équipe solide.

Il travaille à mi-temps à la poste et l'autre partie de son temps il le passe à la mairie et à la mise en place de la Communauté de communes où les réunions s'enchaînent afin de cadrer cette nouvelle entité.

2008 : nouvelle élection ! Michel repart avec une partie du conseil de 2001 et des personnes nouvelles viennent compléter l'équipe municipale.

Durant ses 2 mandats, de nombreuses réalisations voient le jour : l'atelier municipal, l'école maternelle, le terrain multisports, le restaurant scolaire, la bibliothèque, l'accueil périscolaire, la création du parc du Clos Guerrioux et la rénovation des salles communales.

Il y a aussi la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, sacré dossier que celui-là !

Le dernier dossier qui lui a tenu à cœur est la validation auprès du conseil communautaire de la construction du **gymnase intercommunal « Graines de champion »** inauguré en 2016. Projet qu'il a défendu avec ténacité pour que le gymnase soit implanté sur notre commune. Mission accomplie !





Les vœux du Maire en 2011

- Communauté de Communes Loire et Sillon : **Vice-Président à l'habitat**

- SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) : **Président**

- SMAHB (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du bassin versant du Brivet) : **Président**

- SIAHB (syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut-Brivet) : **Vice-Président**

Michel est également très **proche des pompiers et des associations** notamment celle du don du sang où il est un bénévole assidu.

Il a constamment de petites attentions auprès des autres : aussi bien envers les concitoyens, ses amis, le personnel municipal ou le conseil municipal. Toujours disponible et souriant, il aime le dialogue et la compréhension de l'autre.

Michel a toujours prôné l'esprit d'équipe qu'il a d'ailleurs bien su transmettre.

Nombreux sont ceux qui ont eu la chance d'être à ses côtés au sein de la Municipalité ou des différentes instances dans lesquelles il a siégées.

Son optimisme communicatif, son engagement et ses services rendus pour préparer l'avenir de Quilly resteront à jamais dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et ont fait un bout de chemin à ses côtés.

Au revoir Michel.



Inauguration du gymnase intercommunal « Graines de champion » en 2016

■ Analyse financière de la commune

Les membres du conseil municipal se sont réunis le lundi 22 octobre dernier en présence de la société KPMG qui a exposé son analyse rétrospective de la situation financière de la commune et a évalué une prospective pour les prochaines années.

Une synthèse des données budgétaires des comptes administratifs de 2014 à 2017 a permis de constater :

1) La vision globale du niveau d'autofinancement :

- En 2013 et 2014, la commune n'a pas dégagé suffisamment d'autofinancement pour rembourser le capital de sa dette : Capacité d'AutoFinancement (CAF) nette négative de - 10 000 € en 2014. La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après le remboursement des dettes en capital.
- À partir de 2015, une nette amélioration de l'autofinancement est constatée grâce à des efforts de gestion : - 6 % des dépenses de gestion en 2016 (assurance, téléphone..).

2) La vision globale de l'endettement et dynamique des investissements :

- À partir de 2015, la baisse de l'encours de dette conjuguée à l'amélioration de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute améliore mécaniquement la capacité de désendettement qui devient maîtrisée et inférieure au seuil préconisé de 10 années.
- Les seules dépenses d'investissement réalisées concernent la voirie.
- Globalement, on constate une amélioration de la situation financière de la collectivité mais au détriment de nouveaux investissements.



L'adjoint
au budget et
aux finances,
Gervais Bugel

Synthèse du diagnostic financier et prospective

Amélioration de la situation financière au détriment des investissements :

Même si la situation financière de la commune de Quilly s'est nettement améliorée à partir de 2016, l'autofinancement reste très fragile et dépendant de son environnement (intercommunalité et État).

Selon les hypothèses retenues, la commune de Quilly pourrait investir en moyenne 150 000 €/an. Aussi, l'effort d'investissement de la commune est très réduit et se limitera dans les prochaines années aux seules dépenses dites récurrentes telles que la voirie. Elle ne pourra pas réaliser des projets de grande envergure (par exemple : l'extension des bâtiments de l'école publique).

Nous vous souhaitons la bienvenue

Des mots & des mains

Marie-Laure et Sébastien Guérin ont fondé cette année l'association Des mots & des mains, qui permet la mise en place d'un accueil bien-être et loisirs pour chacun.



Marie-Laure propose un temps d'accueil exceptionnel et ressourçant dans un cadre naturel et tranquille sur un terrain arboré avec étang près du canal et de la forêt.

Il est possible d'y camper au pied d'un remarquable chêne ou d'occuper un petit chalet près de l'étang pour une soirée trappeur, une journée ou un week-end au vert.

Contact : 06 47 41 75 48 - marielauretg@yahoo.fr

Sébastien pratique un accompagnement naturopathe à l'aide du protocole REPER, réflexions-émotions-physique-énergie-réponses. S'y intègrent le massage structural bio-énergétique, des assouplissements, des huiles essentielles, de l'acupression, une conscientisation...



Cette technique de soin holistique permet de repérer et filer les zones douloureuses pour apaiser vos tensions et entrer dans la prévention santé au naturel.

Sébastien partage également le fruit de son cheminement sous forme d'ateliers et de stages pour découvrir les étirements des méridiens de la médecine chinoise, pour se former à la communication non violente et pour participer à des groupes de parole variés.

Contact : Le salon de massage
4, route de Notre-Dame-de-Grâce à Quilly
06 88 03 16 69 - reper.sebastien@gmail.com

Marie Frocrain, sophrologue

Marie Frocrain, sophrologue diplômée de l'école nantaise de sophrologie Caycédienne, a désormais l'immense joie de mettre ses compétences à votre service.

Marie sera votre guide dans votre démarche évolutive à travers une méthode qui a maintes fois fait ses preuves en terme de bien-être et mieux-vivre : en séances individuelles ou en groupes, auprès des particuliers et des professionnels.

La sophrologie s'adapte à un large champ d'applications et permet notamment de vous épanouir, de sortir des schémas négatifs pour vous conduire vers un cercle vertueux, d'éliminer l'anxiété, de vous préparer à des événements spécifiques ou, plus largement, vous conditionner à un avenir serein et positif.

Cette méthode est orientée solution et vous aidera quelle que soit vos problématiques ou vos objectifs : pour découvrir et suivre toutes informations utiles, astuces bien-être, événements, promotions, tarifs, etc.

Contact :  marie.sophrologie.44 - marielbdm@outlook.fr - 06 61 50 10 47 - Messenger via Facebook.



Tarifs 2019 de location des salles municipales

SALLE POLYVALENTE	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Bal-loto-belote-spectacle	83 €	665 €
Repas	83 €	380 €
Réunion, vin d'honneur	Gratuit	208 €
Repas adhérents	Gratuit	208 €
Option sono	Gratuit	129 €
Option office-cuisine	Gratuit	129 €
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion, vin d'honneur	117 €	208 €
Location 1 jour	189 €	369 €
Location 2 jours	303 €	606 €
Option office-cuisine	53 €	129 €
Réveillon (toutes option incluses)	404 €	909 €
SALLE ROGER PLISSONNEAU	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	129 €
Repas adhérents	Gratuit	177 €
Autres associations et particuliers		
Réunion, vin d'honneur	71 €	129 €
Location 1 jour	104 €	226 €
Location 2 jours	182 €	354 €
Repas réveillon	128 €	261 €
SALLE ANNEXE	Commune	
Réunion de famille suite à une cérémonie d'inhumation	38 €	
Vin d'honneur	74 €	

Tarifs 2019 : colombarium et concession dans le cimetière

• Concession

La parcelle de terrain de deux mètres carrés sera vendue :

- > 140 € pour 15 ans
- > 280 € pour 30 ans

• Columbarium

Chaque case avec la plaque sera vendue :

- > 450 € pour 15 ans
- > + 30 € pour la plaque



■ Cimetière : reprise des concessions échues

La municipalité continue la reprise des concessions échues dans le cadre de la réhabilitation du cimetière engagée depuis 2014.

Beaucoup de concessions sont expirées depuis plus de 2 ans, et non renouvelées. Or, selon l'article L. 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'une concession n'a pas été renouvelée à sa période d'expiration, ou dans les deux années qui suivent, le renouvellement n'est plus de droit.

Il apparaît nécessaire, dans le cadre de la gestion normale du cimetière, de procéder à la reprise des concessions échues et non renouvelées.

Aussi, pendant toute cette période, les familles concernées peuvent se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture ou transférer les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de son choix.

À défaut, les sépultures seront reprises par la commune, les restes *post mortem* seront alors transférés à l'ossuaire et le nom des défunts consignés dans un registre conservé en mairie. Les monuments et tout signe funéraire seront enlevés d'office, détruits et évacués par les soins de la commune.

N° de concession	N° de plan	Date d'expiration	Concessionnaire
440	A28	17/09/2016	WATTRELOS Robert
441	A44	02/10/2016	BERHAUT Jacques
375	B46	20/10/2008	COISGNARD Victor
214	D70	23/07/1998	LEFRANC Maria
267	D60	17/07/2007	MONNIER François



■ État civil

NAISSANCES / Nous souhaitons la bienvenue à :

LE GOUÉ Lison	05/01/2018
MAINGUY Loan	25/01/2018
MOURAUD LEMARIÉ Manon	28/01/2018
POULIQUEN DESMARS Emma	18/02/2018
BOUGANNE ROYER Andréas	13/03/2018
LAREYNIE Gaspard	24/03/2018
CHOLLET PAGÉS June	04/04/2018
ROUXEL Evan	03/06/2018
GUINEL Naël	07/06/2018
GENIN Eloane	21/06/2018
RENOIR Naomi	15/08/2018
MEGEMONT LEBEAU Matt	20/08/2018
LUCAS Margaux	07/09/2018
GUIGNARD Céleste	14/10/2018

MARIAGES / Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

MABIT Grégory et AOUSTIN Marie	21/07/2018
CHERRIER Vincent et GAUTRET Laurence	15/09/2018

DÉCÈS - INHUMATIONS / Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

BENETEAU Marcel	11/01/2018	73 ans
SYLVESTRE Pierre	17/02/2018	94 ans
MARTIN Eric	19/02/2018	35 ans
BILLY Albert	18/03/2018	66 ans
TREGRET Jean-Philippe	02/05/2018	53 ans
LEVESQUE Pierre	23/05/2018	76 ans
BEHR Patrick	16/07/2018	63 ans
RINEAU Germaine veuve GIRON	20/07/2018	88 ans
AGASSE Marie veuve LEGENTILHOMME	12/09/2018	86 ans
CLOUET François	02/10/2018	95 ans
BONNET Marie-Claire épouse ROUSSEAU	16/10/2018	69 ans
ROY Michèle veuve OHEIX	26/10/2018	93 ans
OHEIX Joseph	27/10/2018	59 ans
FOURNIER Alain	14/11/2018	68 ans
LEMARIÉ Marie veuve CHAMPION	09/12/2018	95 ans
TILLARD Michel	31/12/2018	71 ans

■ Automobilistes : stop à la vitesse excessive, levez le pied

Vous avez attiré l'attention de vos élus sur la vitesse excessive de certains véhicules dans la commune : sur les routes départementales, les voies communales et mêmes dans les villages.

Nous avons même constaté que certains usagers, pourtant très vigilants dans leur village, ne le sont plus dès qu'ils en sortent... Il est donc demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse et d'être très attentifs afin de protéger la vie de nos enfants.

Rappelez-vous qu'un choc à « seulement » 50 km/h équivaut à une chute de 3 étages ou encore qu'à cette vitesse la distance de freinage est de 14 mètres...

Un conducteur qui roule sur autoroute pendant une heure à 140 km/h, au lieu des 130 km/h autorisés, gagne environ 3 minutes sur 100 kilomètres.

Ce « gain » vaut-il la peine de prendre des risques ?



Le maire,
Valérie Gautier

■ Venez recenser vos animaux !

La mairie est souvent contactée pour des animaux en divagation de tout type: chiens, vaches, chevaux...

Bien souvent, il nous est difficile de retrouver les propriétaires très rapidement. Afin de nous faire gagner du temps dans nos recherches et que les animaux puissent retourner auprès de leur maître, nous proposons de venir les **recenser à l'accueil de la mairie**.

Nous vous demandons de vous présenter à l'accueil en communiquant vos coordonnées complètes ainsi que le descriptif de votre animal et sa photo.

Pour les animaux en pâture, il faudra également nous préciser les lieux-dits où ils sont susceptibles de séjourner.

Nous vous conseillons vivement de les identifier : tatouage, puce, inscription de votre téléphone à l'intérieur du collier...

Pour les animaux identifiés par un vétérinaire, pensez à modifier vos coordonnées en cas de déménagement, de changement de numéro de téléphone ou de changement de propriétaire.



■ Dégradations de l'église

En octobre dernier, alors que les travaux de rénovation n'étaient achevés que depuis quelques mois, le conseil municipal a constaté des dégradations à l'extérieur de l'église : **un tag et le bas d'un mur cassé à côté de la sacristie**.

Pour information, le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire et gratuite aux biens privés ou publics. Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés.

Il est rappelé que non seulement la remise en état représente un coût pour la commune, mais que les auteurs de ces dégradations peuvent être poursuivis en vertu de l'article 322-1 du Code Pénal.



Celui-ci stipule : « **La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.** »

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

L'article L.125-2 du Code de l'Environnement prévoit que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis ».



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objet de répertorier et de vous présenter les risques majeurs qui existent sur la commune de Quilly et les mesures pour y faire face.

Il s'appuie sur le dossier départemental portant sur les risques majeurs de la Loire-Atlantique mis à jour en septembre 2017 par la Préfecture et réunit les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'information préventive de la commune.

Les principaux risques majeurs auxquels la commune de Quilly peut être soumise ont été recensés et sont le risque naturel sismique et le risque de tempête.

Cette information préventive doit permettre à tous d'être prêts à réagir face aux événements et rappelle les consignes de sécurité et les bons réflexes à adopter en cas de risques majeurs.

Le DICRIM est consultable sur le site internet de la mairie et sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

Décorations de Noël

Comme tous les ans, un grand merci aux agents communaux, aux bénévoles et aux élus qui ont œuvré pour que la magie de Noël opère pendant les fêtes de fin d'année à Quilly malgré les vols récurrents des décors.

La réalisation de tous ces décors a nécessité de nombreuses heures de travail !

Merci à eux pour leurs idées, leur disponibilité et leur motivation !

Cette année, Mickey et ses amis ont célébré les fêtes de fin d'année et ont rejoint la patinoire spécialement installée pour émerveiller les petits comme les plus grands.

Un circuit de Noël a été proposé aux habitants en 5 étapes :

- 1^{re} étape : au calvaire situé à l'intersection entre la rue de la Bosse, la rue du Hérisson et Grande Rue,
- 2^e étape : place de l'Église,
- 3^e étape : rue de la Mairie,
- 4^e étape : aux vitrines de la mairie,
- 5^e étape : devant l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire.



Inscriptions rentrée scolaire 2019-2020

École publique

L'**inscription** des enfants nés en 2016 s'effectue dès à présent en mairie : du lundi au samedi de 8 h30 à 12h ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30.

Pièces à joindre (hors cas particulier) : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.

Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter Marie-Odile Legoux, directrice de l'école, au **02 40 91 88 09**.

École privée Sainte-Thérèse

L'OGEC organise une collecte de papiers pour aider au financement de l'école. Une opération benne sera mise en place le samedi 18 mai. Les permanences des collectes auront lieu les 09 mars, 27 avril et le 18 mai.

Grâce à l'APEL Sainte-Thérèse, les enfants vont pouvoir bénéficier de sorties pédagogiques au cinéma de Savenay ainsi que de sorties scolaires de fin d'année. C'est avec plaisir que nous constatons cette année que plusieurs parents se sont investis dans l'école, soit en entrant dans les bureaux de l'OGEC et de l'APEL, soit en participant aux actions menées par ces deux associations.

Dispositif « grand froid »

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (grand froid, canicule, épidémie...), **un registre est tenu en mairie** afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit en fonction de leur âge, de leur handicap ou de leur isolement. La demande est réalisée :

- Soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal,
- Soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc.).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel). Cette disposition vise à dégager la responsabilité des maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs. Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.

Comme chaque année, les enfants partagent des moments de convivialité avec des échanges interclasses. C'est ainsi qu'ils vont participer à un atelier cuisine pour fêter la chandeleur. Ils défilent aussi dans les rues de Quilly lors du carnaval organisé le vendredi 29 mars. Pour cette année encore, les élèves de la grande section au CM2 vont avoir la chance d'aller à la piscine de Savenay pour 10 séances à partir du 25 mars.

Enfin, pour clôturer une année d'apprentissage, les enfants pourront présenter aux familles de l'école des chants et des danses préparés durant la dernière période scolaire.

Pour les inscriptions à la rentrée de septembre 2019 en maternelle et primaire, nous invitons fortement les familles à prendre contact rapidement avec le chef d'établissement, Nathalie Billy, au **02 40 88 14 34** ou par mail **ec.quilly.ste-therese@ec44.fr**.



Liste électorale : changement des modalités d'inscription

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) est désormais institué. Géré par l'Insee, il permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. L'année 2019 est une période de transition.

Pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019 inclus.

À partir de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date de chaque scrutin.

Les inscriptions s'effectuent toujours en mairie.

Rappel : deux défibrillateurs à votre disposition

À l'entrée de l'école maternelle

La commune de Quilly est équipée de deux défibrillateurs automatisés externes (DAE).

Il s'agit d'un appareil mobile qui fonctionne de manière autonome et permet d'analyser le rythme cardiaque.

En cas de battements anarchiques du cœur (fibrillation), il permet d'envoyer un choc électrique afin de rétablir un fonctionnement cardiaque normal. C'est un appareil très simple d'emploi où l'utilisateur n'a qu'à suivre les instructions verbales de l'appareil. Associé au massage cardiaque et au bouche-à-bouche, il augmente considérablement les chances de survie des victimes.

Après une utilisation du défibrillateur, pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit à nouveau opérationnel le plus rapidement possible.

Sous le préau
situé au stade
de football
Henri Rousseau



La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24 h/24 h grâce à un dispositif d'écoute dédié aux personnes âgées, handicapées, isolées ou sortant d'hospitalisation. Le tarif est modulable en fonction des ressources et il n'y a pas de condition d'âge.

Formule classique

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

La demande
d'installation
est à effectuer
à la mairie

Des services complémentaires peuvent également être proposés pour le même coût :

- Un détecteur de chute. Intégré au déclencheur porté en médaillon, il permet en cas de chute de provoquer automatiquement un appel au centre d'écoute téléassistance.
- Un détecteur de fumée qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal au centre d'écoute.
- Une assistance pour les imprévus du quotidien : mise en relation avec un prestataire fiable pour des interventions d'urgence liées à la sécurité de la personne et de son logement (électricité, serrurerie...).

Formule mobile

Les prestations offertes restent les mêmes que la formule classique mais la personne dispose en plus d'un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance qui lui permet d'être couvert quel que soit l'endroit où il se trouve : à l'intérieur comme à l'extérieur de sa maison.



- Touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence
- Possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques
- Appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade.

Formule GSM

L'abonné peut bénéficier de la téléassistance même s'il ne dispose pas de ligne fixe, en utilisant un boîtier sans fil fourni par le Département. Il n'aura pas à souscrire à un abonnement de téléphone fixe.

Quilly en photos

La municipalité



Repas des aînés, le 24 novembre



Commémoration du 11 novembre



Animation de Noël,
le 16 décembre

La vie associative

AU RAS DU SOL
Concert à l'église de Quilly,
le 15 avril



**ASSOCIATION
DE DONNEURS DE SANG DE
SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET/QUILLY**
Loto, le 8 avril

COMITÉ DES FÊTES
Communes en fêtes
Sainte-Anne-sur-Brivet/
Quilly, le 2 juin



La vie associative



LE CYCLO-TOURISME
Découverte de l'itinéraire « vélo détours », en mai

COMITÉ SPORTIF
Courses semi-nocturnes,
le 26 juin

La bibliothèque



CRÉABRICK
Réalisation d'une mosaïque à base
de LEGO. Animé par Créabrick
dans le cadre du festival Sillon-lisait,
le 24 octobre

■ APEL Sainte-Thérèse

Cette année, l'école Sainte-Thérèse accueille 60 élèves, Nathalie Billy a repris la direction et Charlotte Texier a intégré l'équipe enseignante.

Suite à l'assemblée générale de l'APEL, trois nouveaux membres ont intégré le bureau. Le conseil d'administration reste inchangé. Julien Guinel : présidente, Julie Oheix-Tessier : vice-présidente, Élodie Bataille : trésorière, Aurore Guillon : secrétaire.

Les enfants vont travailler autour du **thème de la magie**. Tout au long de l'année, l'APEL mène différentes actions afin de pouvoir proposer des temps forts tels que le spectacle de Noël, le carnaval et la kermesse.



Le 14 décembre dernier a eu lieu le **spectacle de Noël** rythmé par des chants des élèves et la venue du Père Noël. Les enfants se sont également rendus au cinéma avant les vacances et cette activité sera réitérée deux fois dans l'année en partenariat avec CinéNova.

■ Katherine et Anthony d'ÉduCarT de retour à Quilly

Après plus d'une année d'aventure éducative sur les routes d'Amérique Latine, Katherine et Anthony du projet ÉduCarT sont de retour à Quilly !

Grâce à notre projet éducatif « Dessine-moi ta vie », nous avons pu découvrir un total de 18 pays, du Mexique à l'Argentine, pour très exactement 19 846 kilomètres au volant de « La Prima », notre Combi VW de 1975. Ce périple étant avant tout éducatif et humain, nous avons tenu notre promesse de visiter écoles et associations pour y rencontrer les enfants et leur partager les dessins des enfants français, dont de nombreux dessins quilliens ! Nous avons visité au total 90 écoles et récolté un peu plus de 10 000 dessins. Même dans nos rêves les plus fous, nous ne pouvions imaginer que ce projet rencontre un tel succès...

Nous espérons maintenant faire en sorte de partager cette grande aventure avec les habitants de Quilly, comme nous l'avons fait en 2016, avec l'aide de différents partenaires, pour notre grande journée mexicaine ! Nous aimerions beaucoup pouvoir continuer à transmettre nos valeurs d'humanité et pourquoi pas faire des émules.



Visite d'une école au Pérou

Cerise sur le gâteau, nous sommes revenus à Quilly accompagnés de notre fidèle compagnon de voyage : notre vieux Combi de 43 ans ! Celui-ci est arrivé le 12 septembre en Belgique après un mois de voyage en cargo pour traverser l'Atlantique ! Nous pouvons maintenant conduire notre Combi sur les routes françaises et ainsi le présenter aux enfants qui ont suivi notre projet. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un énorme élan de solidarité pour ramener ce véhicule en France. Beaucoup de personnes nous ont encouragés via Internet.

Avec Facebook, YouTube, Instagram et notre site internet : il est facile de nous contacter ! Un grand merci à tous ! Et si d'aventure, dans les jours à venir, vous croisez un joli Combi vert orné de dessins d'enfants, n'hésitez pas à saluer nos deux aventuriers des temps modernes !

Accueil périscolaire PEP AA



Depuis la rentrée, les enfants venant à l'accueil périscolaire ont pu participer à diverses activités proposées chaque jour matin et soir.

Pendant la dernière période s'étendant des vacances d'automne aux vacances d'hiver, les enfants ont eu la possibilité de commencer à créer un livre de l'écriture de l'histoire à la reliure, ainsi que de fabriquer et peindre des décorations sur le thème de l'hiver.

Depuis le début de l'année et jusqu'aux prochaines vacances, les enfants vont préparer le carnaval organisé par l'Amicale Laïque et vivre des temps d'activités sur le thème du jardin et de la campagne (respect de l'environnement et découvertes seront au rendez-vous).

Chaque lundi soir, l'équipe propose une aide aux devoirs pour les

enfants qui le souhaitent. En fin de période, nous accueillons les familles afin de partager un moment convivial autour d'un goûter préparé par les enfants.

Pour les familles n'ayant pas encore eu besoin de l'accueil périscolaire et dont les besoins auraient évolués, les inscriptions sont possibles toute l'année. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante :

www.pep-atlantique-anjou.fr/petits-dynamiques-quilly

Contact

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par mail apsdynamiques@gmail.com ou par téléphone au **02 40 91 88 08**. Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2019 !

Nouvelle saison pour l'association de danse country de Quilly

Nous accueillons des danseurs et danseuses dans une ambiance conviviale et chaleureuse **tous les vendredis soirs de 18 h 30 à 21 h 30** selon le niveau (débutant, intermédiaire ou confirmé) sur de la pure musique country. Notre but est de faire partager notre passion du monde western, par ses danses et ses tenues vestimentaires. West country Quilly est un club dynamique qui se produit dans le cadre de différentes manifestations telles que des repas d'entreprises, des kermesses ou des fêtes de quartiers.



Quad Évasion 44

Quad Évasion 44 compte 16 adhérents pour sa 5^e année d'existence et l'activité reste un loisir.

Nous organisons des randonnées tout terrain sur terrains privés et nous encadrons et assistons bénévolement des randonnées équestres.

Quad Évasion 44 est également enregistré à Codever France qui contribue au respect de la nature et à l'entretien des chemins pour tout type de randonnée VTT, pédestre, équestre...

Contact

quadevasion44@gmail.com



QUAD
ÉVASION 44

Les tréteaux

Après une belle saison 2018, par le nombre record de spectateurs venus applaudir les comédiens, la troupe a le plaisir de vous jouer cette année « Une soirée entre amoureux ! Enfin presque... » d'Alexis Bondis.

Suite à l'assemblée générale, nous accueillons 3 nouveaux membres au sein du bureau : Christelle Padioleau, présidente ; Lucien treuil, vice-président ; Marie Ange Oheix, trésorière ; Julie Oheix-Tessier, secrétaire ; Aurélia Guichon, vice-secrétaire et Emmanuelle Picard, membre.

Tous les bénévoles seront heureux de vous accueillir une nouvelle fois. Nous sommes en recherche active de bénévoles (décors, costumes...). Venez nous rejoindre !

Les représentations auront lieu les vendredis 22 février et 1^{er} mars, samedis 16, 23 février et 2 mars et dimanches 17, 24 février et 3 mars.

Information en exclusivité sur notre page Facebook : les tréteaux de Quilly.



Au ras du sol

Pour sa 13^e année, la chorale « Au ras du sol » a redémarré le mardi de 18h30 à 20h à la salle polyvalente sous la direction, pour la 3^e année, de Tiphaine Philippon, chef de chœur : jeune, dynamique et passionnée.

Après le départ regretté de quelques membres, elle accueille cette année six nouvelles recrues : 2 sopranes et 4 altos. **Le groupe est donc constitué maintenant de 30 choristes : 15 altos, 5 hommes et 10 sopranes.** Le groupe serait ravi d'accueillir quelques hommes supplémentaires pour rétablir un certain équilibre de voix !

Le répertoire reste essentiellement de la variété française : Bénabar, Brassens, France Gall, Laurent Voulzy et bien d'autres... Mais aussi Tri Yann ou un chant marin et quelques chants plus classiques Dindirindin ou Viva Tuttié, sans oublier quelques canons.

L'année dernière, nous avons eu 4 représentations : Saint-Joseph de Porterie en décembre, Malville en avril, notre concert Rétina au profit de l'association « Mille chœurs pour un regard » dans l'église de Quilly le 15 avril et enfin un petit concert pour l'inauguration de la guinguette à l'écluse de la Touche en juin.

Pour l'année à venir, outre notre participation aux festivités de commémoration du 11 novembre, nous avons déjà fixé la date de notre **prochain concert le 24 mars à l'église de Quilly.**

Art Fest & co



Art Fest & Co est une association qui organise des événements tels que la fête de la musique.

Elle compte un nombre total de 19 adhérents et a pour principal objectif de faire naître des sourires sur les visages.

Créée le 7 novembre 2015, elle a mis en place plus de 15 événements. Nous cherchons à créer des événements dans le but d'offrir des souvenirs mémorables à qui le veut bien.

Si notre association vous intéresse et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez à nous contacter par mail, par téléphone ou par Facebook.



■ Donnez votre sang, partagez la vie

Nous sommes plutôt satisfaits de nos collectes en 2018 car nous avons eu en moyenne **50 donneurs par collecte** avec des nouveaux donneurs à chaque fois qui reviennent aux collectes suivantes. Notre objectif est de fidéliser les donneurs et d'en conquérir de nouveaux. Le bouche à oreille reste le meilleur moyen de promotion.

Alors n'hésitez pas à parler du don de sang autour de vous et à venir donner entre amis, entre voisins ou avec votre famille.

Vous pouvez aussi venir avec vos enfants après l'école ; un espace leur est consacré pour leur permettre d'attendre pendant votre don.

Comme chaque année, nous organisons un loto qui permet d'investir dans du matériel en faveur du don du sang.

Nous souhaitons également organiser un spectacle comique avec un artiste local.

À chaque instant, quelqu'un, quelque part, a besoin de sang. Alors mobilisons-nous !

Les conditions pour donner son sang :

- Avoir entre 18 et 70 ans,
- Peser au moins 50 kg,
- Présenter une pièce d'identité,
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun.



Collectes de sang 2019 - salle polyvalente de 16h30 à 19h30

- Vendredi 18 janvier, Quilly
- Jeudi 21 mars, Quilly
- Lundi 20 mai, Quilly
- Jeudi 5 septembre, Sainte-Anne-sur-Brivet ou Quilly
- Lundi 9 décembre, Sainte-Anne-sur-Brivet ou Quilly

Assemblée générale : 22 février, Sainte-Anne-sur-Brivet

Loto : dimanche 7 avril, Quilly

Contact 06 98 37 07 11
adsb44.steannesurbrivet@orange.fr
 f don du sang Sainte-Anne-sur-Brivet-Quilly

■ UNC Campbon-Quilly



Notre association, soucieuse d'assurer et de transmettre le devoir de mémoire, l'esprit de défense et l'idéal de paix et de liberté, a participé pendant tout le centenaire de la Grande Guerre (1914-1918) aux commémorations du 11 novembre. Cette période a été propice pour nous et tous les participants à ces rendez-vous annuels, à un travail de mémoire sur les souffrances des poilus et celles des populations civiles. Il a permis à tous de mieux comprendre cette tragédie où 1 400 000 soldats ont perdu la vie pour défendre nos libertés et la paix.

Nous avons vu chaque année grossir l'affluence au monument aux morts. Merci à vous tous, et plus spécialement cette année à la chorale et aux enfants. Ces derniers seront demain nos relais dans ce travail de mémoire et transmettrons, à leur tour, notre vœu d'une **paix durable**. Vous pouvez bien sûr rejoindre à tout moment l'association UNC AFN Campbon-Quilly qui organise aussi des moments festifs et de convivialité.

Contact Roger GUYON au 06 52 75 60 38

Comité sportif de Quilly : section cyclotourisme

L'équipe de cyclos progresse de nouveau en 2018.

Le groupe cyclos compte 38 licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme dont 2 féminines. À cet effectif, il faut ajouter 6 adhérents supplémentaires, marcheurs et sympathisants. En fonction du niveau de la forme physique et de l'âge, nous pratiquons ces activités, en veillant à la sécurité de tous, dans une bonne ambiance sportive et nous nous retrouvons toujours après les sorties pour un moment d'échange et de convivialité.

La saison 2018 a été marquée par une excellente participation aux sorties organisées tous les dimanches matins. Le jeudi rassemble moins de participants mais les passionnés sont toujours présents.

Le 3 juin, nous avons participé, en partenariat avec l'office du tourisme « Estuaire et Sillon » et d'autres associations, à l'organisation de la fête du vélo. Les différents parcours, suivant les points de départs, ont emprunté l'itinéraire de « vélo détours » qui relie la Loire à vélo à Couëron et la Véloodyssée longeant le canal de Nantes à Brest à Notre-Dame-de-Grâce. Tous les cyclos se sont retrouvés au point de rassemblement sur le pôle de loisirs du lac à Savenay. Sur ce site, était installé le « vélo-village » avec des animations gratuites sur le thème du vélo.

Pour 2019, après une courte trêve pour les fêtes de fin d'année, les randonnées du club reprennent le dimanche 13 janvier. Les sorties internes sont toujours organisées le dimanche matin et le jeudi matin. Le rendez-vous est donné sur le parking à l'arrière de la salle annexe. En début de saison, l'horaire de départ est fixé à 9 h, puis, progressivement vers le mois de mars, il passe à 8 h 30. Les circuits et les horaires sont affichés à l'extérieur du local des cyclos. La distance varie entre 50 et 90 km suivant l'heure de départ.

Nous envisageons un week-end détente sur 2 ou 3 jours en Bretagne aux alentours de la cité corsaire et, le dimanche 30 juin 2019, nous organisons notre traditionnel pique-nique familial.

Vous aimez le vélo mais vous êtes indécis ? N'hésitez pas à venir le dimanche matin pour faire quelques sorties avec nous. Vous serez les bienvenus !

Contact 02 40 56 52 76 ou 02 40 91 83 52



Les Amis réunis

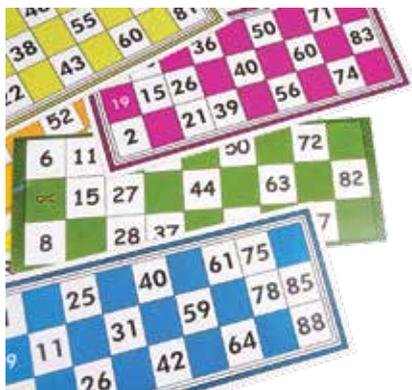
En 2018, l'effectif est resté stable avec 70 adhérents.

Voyages 2018 :

- 13 juin : promenade en bateau sur la rivière de l'Odet puis balade en petit train à Bénodet
- 18 octobre : marmite de la mer à l'île d'Arz

À noter pour 2019 :

- Mercredi 16 janvier : assemblée générale à la salle polyvalente, suivie de la galette des rois
- Mercredi 3 avril : grand loto à la salle polyvalente
- Mercredi 2 octobre : grand loto à la salle polyvalente.



À ce jour, les dates des repas et voyages pour 2019 n'ont pas encore été fixées.

Nous rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, juste du temps libre !

Nous nous réunissons tous les jeudis à la salle annexe pour un moment de convivialité autour de jeux de cartes, scrabble, triominos etc. et chaque premier jeudi du mois pour notre petit loto.

Les amis réunis vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 !

AS Brivet

Le nouveau président et le comité directeur de l'ASB vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019, qu'elle vous apporte joie et bonheur !



Riche de 240 licenciés pour cette nouvelle saison, l'ASB compte : 3 équipes seniors, 1 équipe loisir, 2 équipes U12/U13, 2 équipes U10/U11 et 70 joueurs à l'école de football U6 à U9.

L'ASB est également dans 2 groupements :

- Pour les masculins de U14 à U18, avec Campbon, La Chapelle Launay et Guenrouët ou nous avons 20 joueurs de l'ASB.
- Pour les féminines (Demoiselles du Sillon) de U12 à seniors, avec Campbon, Savenay, La Chapelle Launay, Prinquiau et Malville où nous avons 12 joueuses de l'ASB.

Cette année nous avons aussi la création du FUTSAL le mercredi soir à Quilly avec une quinzaine de licenciés pour cette nouvelle activité.

C'est à vous : joueurs, parents, éducateurs, nettoyeurs des locaux, membres des divers commissions, bénévoles et supporter assidus, que le mérite en revient.

Merci pour votre engagement et dévouement à écrire l'histoire de l'ASB. Merci aux deux municipalités de l'ASB qui assurent un soutien financier, matériel et moral, et permettent à nos licenciés de pratiquer notre sport sur des terrains de qualité.

Merci à nos précieux partenaires et sponsors qui sont indispensables pour maintenir le bon fonctionnement de notre club.

Le club ne pourrait pas continuer sans cet engagement d'hommes et de femmes passionnés et amoureux de nos couleurs.

C'est dans cet esprit de convivialité, de partage, de solidarité et de compétitivité que le président et le comité directeur de l'ASB souhaitent continuer à faire évoluer l'ASB.

Bonne saison à tous !



Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous !

Le président et le comité directeur.

Retrouvez nous sur brivet.footeo.com

À vos agendas

- **6 et 9 janvier** : lotos à Quilly
- **16 et 17 février** : tournoi futsal à Sainte-Anne-sur-Brivet. U12/13 pour le challenge Ludo Corbe le samedi et tournoi seniors féminines le dimanche.
- **6 avril** : tournoi U8/U9 et U10/U11 à Sainte-Anne-sur-Brivet
- **30 mai** : tournoi de sixte à Quilly.
- **Début juin** : 1^{re} fête du club (date et lieu à confirmer).

Travaux aux vestiaires du foot

**La municipalité remercie
les bénévoles de l'AS Brivet !**

Pendant les fêtes de fin d'année, des bénévoles de l'AS Brivet ont réalisé des travaux d'isolation et d'amélioration dans les vestiaires du terrain de football pour le confort des joueurs et des arbitres, ainsi que des rénovations au bar.

Les matériaux utilisés ont été financés par la commune.

Nous tenons à tous les féliciter pour le travail accompli et les remercier chaleureusement pour leur investissement et le temps consacré à ces travaux.

Merci à Romain Buzet, Olivier Coste, Christophe et Maël Couëdel, Anthony et Johan Dano, Ludovic Fauveau, Tony Gattepaille, Romain Goude, Antoine Grangier, Michel Haugmard, Christopher Lemarié, Samuel Letort, Jordan Martin, Auxence Maudet, François Moreau, Jérôme et Jonathan Oheix, Matthieu Orain, Stéphane Padioleau, Gwendal Prunier, David Ravard, Mickaël Rousset, Benoit Sylvestre et Yves Thomas.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont consacré du temps pour le rangement des locaux pendant toute la période des travaux ainsi que tous ceux qui s'occupent tout au long de l'année du traçage des terrains.

La municipalité



Comité des fêtes

Tout d'abord, nous souhaitons rendre hommage à Jojo Oheix fidèle bénévole au comité en charge de la location des stands, tables et bancs qui nous a quitté trop tôt fin octobre 2018. Le comité remercie Jojo pour le temps passé auprès des associations mais aussi des particuliers.

En 2018, voici les manifestations que nous avons proposées :

- **Dimanche 22 avril** : dégustation et vente d'huîtres, bar et vente de galettes à emporter sur le parking de la bibliothèque.



- **Samedi 2 juin** : 2^{de} édition de Communes en Fête Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly. Cette 2^{de} édition s'est déroulée à Sainte-Anne-sur-Brivet sur le site de l'étang. Chaque commune avait composé une équipe homme, une équipe femme et une équipe ado.

Cette « compétition » amicale s'est déroulée autour des épreuves suivantes :

- > bataille de polochon,
- > courses de relais par équipe de 2 (parcours brouette, ski en tandem sur herbe, canoë biplace),
- > tir à la corde,
- > courses en sac,
- > courses de garçons de café (traversée d'une aire de jeux savonnée avec passage d'un mur de bottes de paille tout en évitant les ballons envoyés par des tireurs disposés sur les côtés),
- > en final pour les plus petits, la cueillette de noix dans un tas de paille

Tout au long de l'après-midi, différents stands sur place étaient installés : des jeux (chamboule-tout, parcours électrique, lancer de palets, casse assiette/pétanque), des structures gonflables, une buvette ainsi qu'un camion restauration. Tous les participants,

ainsi que les organisateurs, ont pris beaucoup de plaisir durant cette journée qui s'est terminée par un repas pris en commun sur place pour ceux qui le souhaitaient. Le match, très serré toute l'après-midi, s'est terminé par la victoire de Sainte-Anne-sur-Brivet pour la 2^{de} fois. Il n'y aura donc pas de belle en 2019.

- **Mardi 10 juillet** : le Tour de France avec une buvette au profit des écoles de Quilly. Pour le passage du Tour, le comité des fêtes a répondu présent à l'appel de la mairie pour tenir une buvette. Le succès a été au rendez-vous puisque nos boissons fraîches ont été très appréciées par les nombreux spectateurs venus assister au passage des coureurs. Le bénéfice d'un peu plus de 500 € a été reversé aux 2 écoles de Quilly au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

- **Samedi 8 octobre** : soirée quiz à la salle polyvalente. C'était le grand retour du quiz avec un nouvel animateur. Cette soirée, qui a réuni 18 équipes, s'est déroulée dans la bonne humeur autour de questions sur des thèmes divers et variés. Pas besoin d'être un génie pour participer et gagner. Au final, un bon divertissement accessible à tous.

Nous allons proposer à nouveau cette animation en 2019 : le samedi 5 octobre.

Pour 2019, le programme n'est pas encore établi au moment de la rédaction de cet article.

Vous avez des idées d'animation, des choses à nous proposer, envie de vous investir à nos côtés dans l'animation de Quilly ?

Venez nous rejoindre dans l'organisation de ces manifestations, nous vous accueillerons avec grand plaisir et dans une ambiance conviviale. Nous avons besoin de bénévoles.

Contact comitefetesquilly@gmail.com

- **Location de tentes de réception, stands, tables et bancs** : M. Stéphane Veillé au 06 37 24 34 29 (après 18h)

- **Location de vaisselle** : M. Lucien Treuil au 02 40 66 91 37

L'ensemble des membres du Comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Aides alimentaires

Campagne d'hiver 2018/2019

• **La Croix-Rouge** - Délégation de Savenay
26, bd des Acacias 44260 Savenay
06 89 77 87 66 (prendre rdv pour le dossier)
La vestiboutique est ouverte à tout public le mardi de 9h30 à 17h. La distribution alimentaire pour les bénéficiaires le vendredi de 14h30 à 16h30.

• **Les Restos du Cœur** - Centre de Savenay
2, bd des Acacias 44260 Savenay
06 64 40 12 67
ad44.savenay@restosducoeur.org
Distribution le jeudi de 9h à 12h

• **Centre Saint-Gildas-des-Bois** - Ferme école
44530 Saint-Gildas-des-Bois
02 40 01 50 53 - rdc44.stgildas@free.fr
Distribution le vendredi de 9h30 à 11h30

• **Centre de Pont-Château**
7, allée du Brivet - 44160 Pont-Château
09 81 24 89 86 - rdc44.ponchateau@free.fr
Distribution le jeudi de 13h30 à 16h.

COMÉDEC : Vous demandez une carte nationale d'identité ou un passeport ?

Depuis quelques années, l'État met en place des actions de simplification, de modernisation et de sécurisation des titres d'identité et de limitation de la fraude documentaire.

COMÉDEC pour COMMunication Électronique des Données d'État Civil est un dispositif dématérialisé pour les actes de naissance.

Les usagers dont leur commune de naissance est affiliée à COMÉDEC n'ont plus besoin de demander d'extrait d'acte de naissance dans le cadre de leurs demandes de passeport ou de carte nationale d'identité. Les villes affiliées sont notamment celles ayant eu ou qui ont d'importantes maternités. Dans les environs de Quilly, les villes telles que Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain ou encore Redon sont affiliées.

Pour savoir si votre ville de naissance est affiliée à COMÉDEC, il suffit de se rendre à l'adresse suivante : **www.ants.gouv.fr**. Puis sélectionnez la rubrique « Les solutions » puis « COMÉDEC » et « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

Les frelons asiatiques, quand les piéger ?



Frelon asiatique



Frelon européen

Recette d'appât pour piège-bouteille :

3/4 de bière brune, 1/4 de vin blanc, un trait de sirop de fruits rouges.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Stades de développement	Les fondatrices sont en hibernation		Les fondatrices fondent les nouvelles colonies			Développement des colonies / les fondatrices restent au nid

Les dangers internet

Les gendarmeries de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois vous informent sur les dangers de l'internet

Conseils :

- Un pseudo peut cacher n'importe qui. On ne sait pas qui est la personne derrière l'écran.
- Ne pas diffuser son nom, âge, adresse, numéro de téléphone... (Tout particulièrement les informations personnelles dans le profil de messageries instantanées telles que Windows Live Messenger ou ICQ).
- Inscrivez-vous sur les sites avec l'accord de vos parents (si vous êtes mineurs).
- Il ne faut pas se déshabiller devant une webcam.
- Si vous voyez une image choquante, parlez-en à vos parents ou à un adulte de confiance.
- N'allez pas à un rendez-vous seul, non accompagné d'un adulte. Il ne faut pas donner son adresse personnelle mais se rencontrer dans un lieu public où il y a du monde.
- Méfiez-vous des informations qui circulent sur internet, qui peuvent parfois s'avérer dangereuses (incitation à la violence, à l'anorexie ou au suicide...).
- Faites attention à ce que vous mettez sur votre blog ou site internet. Ceci est notamment vrai pour des photos ou des vidéos de vous-même ou d'autrui, voire de votre maison. Il faut retenir qu'il ne faut pas mettre sur internet quelque chose que l'on veut garder privé.
- Prudence à d'éventuels « prédateurs » qui entrent en contact par bavardoirs, messagerie instantanée, courriers etc. Ils se font passer pour des jeunes le cas échéant. Ils manifestent de l'attention, de la gentillesse, de la compassion à vos problèmes et s'intéressent à vos goûts.



N'oubliez pas que sur internet, vous n'êtes pas anonymes. Votre adresse IP permet de remonter jusqu'au titulaire de l'abonnement internet. Faites attention aux propos que vous tenez. Comme dans la vie de tous les jours, il est interdit d'insulter quiconque et de tenir des propos discriminatoires ou haineux (racisme, moqueries par rapport au physique...).

Contact

Gendarmeries de Pont-Château : **02 40 01 60 13** ou de Saint-Gildas-des-Bois : **02 40 01 40 14**.

Journée Défense et Citoyenneté

*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



Le recensement est obligatoire à partir des 16 ans et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche s'effectue auprès de la mairie de votre lieu de domicile en fournissant les documents suivants : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) et le livret de famille.

Sachez que la démarche est désormais possible en ligne en vous connectant au site **www.majdc.fr**

Informations pratiques - contact

MAIRIE DE QUILLY

Tél. : **02 40 91 83 83**
Fax : **02 40 91 88 06**
mairie.de.quilly@wanadoo.fr
www.quilly.fr
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h
ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

09 70 21 08 89
mediatheque@estuaire-sillon.fr
www.mediatheques.estuaire-sillon.fr
Horaires d'ouverture : mardi de 15h45
à 18h, mercredi de 10h30 à 12h30,
vendredi de 16h30-18h30 et
samedi de 10h à 12h

RESTAURANT SCOLAIRE

Secrétariat en mairie **02 40 91 83 83**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PEP AA

02 40 91 88 08

ÉCOLE PUBLIQUE L'ARC-EN-CIEL

02 40 91 88 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

02 40 88 14 34

CORRESPONDANTS PRESSE

Ouest-France : Christophe Gautier
06 86 41 49 05 - ch.gautier@sfr.fr
Presse-Océan : Édith Ducreux
02 40 88 07 89 -
edith.presse@orange.fr

CLIC

(centre local d'information et de coordination gérontologique)

Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 9h à 12h et rdv à la
demande du lundi au vendredi
de 14h à 17h30
4, allée Denis Papin 44160 Pont- Château
02 40 42 61 93
clic-pontchateau@orange.fr

SERVICE PMI

(protection maternelle et infantile)
Permanence à Campbon sur rdv :
3^e lundi de 9h à 12h et 1 mercredi
après-midi sur 2 sur rdv
Modulaire médico-social - rue de la
Roulais - **02 40 56 91 80**

RELAIS PETITE ENFANCE

Parc de la Soubretière 44260 Savenay
02 40 95 64 48 - rpe@estuaire-sillon.fr

CENTRE MÉDICO SOCIAL

32, rue de Nantes à Savenay
02 40 56 91 80
contact@loire-atlantique.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

2, bd de la Loire à Savenay
02 40 56 81 03

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mardi matin
CCES, service environnement :
02 40 56 82 53

DÉCHETTERIES DE CAMPBON ET DE SAVENAY

Du 1^{er} novembre au 31 mars :
Lundi au vendredi de 10h à 12h
au 13h30 à 17h
Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30
à 17h
Du 1^{er} avril au 31 octobre :
Lundi au vendredi de 9h30 à 12h
au 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30
à 18h
Savenay est fermée le jeudi et
Campbon le mardi

OFFICE DU TOURISME ESTUAIRE ET SILLON

02 28 01 60 16

LILA À LA DEMANDE

02 40 56 88 45

SERVICE EMPLOI

Communauté de Communes
Estuaire et Sillon
2, bd de la Loire à Savenay
02 40 56 80 85

MISSION LOCALE ET RURALE DU SILLON

(Pour les jeunes de 16 à 25 ans)
Sur rdv : 2, bd de la Loire à Savenay
02 40 56 81 03

TRÉSOR PUBLIC

7, rue de Malville à Savenay
02 40 56 90 90

LA POSTE DE CAMPBON

02 40 56 59 48

PAROISSE SAINT MARTIN DU SILLON - Presbytère

5, place Saint-Martin à Savenay
02 40 58 30 08
smartindusillon@orange.fr

CONCILIATEUR

Mairie de Savenay - **02 40 58 39 39**
2^e et 4^e mardi de 14h à 17h sur rdv

CPAM

Tél. : **36 46**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

22, rue de Malville 44 937 NANTES
CEDEX 9 - **0 810 25 44 10** (9h à 16h)
Permanences : Pont-Château (7, place
de l'église) le lundi de 9h à 12h et de
14h à 16h (sans rdv) + le mercredi de
9h à 12h sur rdv
Savenay (complexe polyvalent - rue
des Mésanges) le mardi de 9h à 12h
(sans rdv)

ADIL

(Association Départementale
d'Information sur le Logement)
Permanence le 1^{er} jeudi de 14h à 17h
(complexe polyvalent de Savenay)
Permanence juridique : **02 40 66 80 29**

SERVICE CONSEIL LOGEMENT

Saint-Gildas-des-Bois (Espace
Lampridic - rue des Forges) :
2^e mercredi de 10h à 12h

CARSAT

Tél. : **3960**
Permanences à Nozay Lotissement
Les Terrasses de la Chesnaie Route
de Nort-sur-Erdre (face à la maison de
retraite)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
sans rdv et de 12h30 à 16h30 sur rdv

MSA

Blain (Cour Mortier, salle 3, rue du 11
novembre) : sur rdv le mardi
Prendre rdv au 02 40 41 39 27
ou sur www.msa44-85.fr
34, rue de Nantes 44260 Savenay
02 40 56 84 90
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

11, avenue René Coty à St-Nazaire
02 40 66 53 08
Permanences :
Pont-Château (centre médico social) :
le 3^e jeudi de 14h à 17h
Savenay (centre médico social) :
le 2^e mardi de 9h 15 à 12h

AIDE À DOMICILE

ADAR : **02 40 42 86 06**
ADMR : **06 65 90 82 11**
ADT : **02 40 88 29 19**
APLS Bien chez soi : **02 40 01 61 84**

ACCES REAGIS

(Association cantonale pour les
chômeurs des environs de Savenay)
1, rue Hoche à Savenay
02 40 56 84 83

APPELS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112 (numéro
d'urgence européen)
Gendarmerie : 17
SAMU (urgences médicales) : **15**
SAMU social (sans abris) : **115**
Allo enfance en danger : 119
Hôtel Dieu CHU NANTES
02 40 08 33 33
Urgences : 02 40 08 38 95
Centre hospitalier de Saint-Nazaire
11, bd Georges Charpak
02 40 90 60 00
Centre anti-poison d'Angers
02 41 48 21 21

Gymnase intercommunal Graines de champion



Coordonnées des associations		Activités	Créneaux horaires
Ass. Gym Tonique Quilly 10, rue de la mairie 44 750 QUILLY	Ingrid BARD 06 38 01 66 01 ingrid.bard0129@orange.fr	Stretching Gym Pilates Zumba (adulte) Zumbakids (enfant)	Lundi : 16h30 à 17h30 Mardi : 19h15 à 20h15 Mardi : 20h30 à 21h30 Jeudi : 17h à 18h
Ass. Badminton Campbon 47, la Butte de Caudry 44260 PRINQUIAU	Frédéric CALVEZ 06 83 45 08 05 fredasbc44@gmail.com	Badminton loisirs	Lundi : 20h à 23h45
AS Brivet 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY	Olivier COSTE 06 86 36 47 83 asb.comite.directeur@gmail.com	Futsal	Mercredi : 20h30 à 23h
GF Demoiselles du Sillon Stade Éloi Ménélec Route du Lac 44260 SAVENAY	06 82 93 75 36 demoisellesdusillon@gmail.com	Football féminin	Jeudi : 18h30 à 21h

Bibliothèque

Des collections

Vous pouvez emprunter 11 documents (7 livres + 2 DVD + 2 CD) pour une durée de 3 semaines renouvelables. Rappelons que cette offre s'étend à l'ensemble du réseau des médiathèques Estuaire et Sillon dont le catalogue (50 000 références) est consultable en ligne (www.mediatheques.estuaire-sillon.fr).

Une navette vous permet de réserver des documents dans n'importe quelle bibliothèque et de les faire venir à Quilly.

Horaires d'ouverture

- **Mardi** de 15 h 45 à 18 h
- **Mercredi** de 10 h 30 à 12 h 30
- **Vendredi** de 16 h 30 à 18 h 30
- **Samedi** de 10 h à 12 h



Des ressources numériques

La bibliothèque départementale de Loire-Atlantique met à votre disposition une offre de ressources en lignes accessibles gratuitement depuis chez vous. Elle comprend un catalogue de vidéo à la demande, une plateforme de lecture de la presse en ligne (plus de 600 journaux et magazines) et une plateforme d'apprentissage particulièrement dense :

- Soutien scolaire (du CP à la terminale), remise à niveau par matière ou apprentissage des langues,
- Initiation aux nouvelles technologies, code de la route et permis bateaux.

Pour en bénéficier, il suffit d'être abonné à la bibliothèque et de se faire remettre une carte « utilisateur ». Une présentation de ces ressources aura lieu à la bibliothèque le samedi 19 janvier de 10h à 12h. Plus d'informations sur le site www.numerique-bdla.loire-atlantique.fr

Des animations



Parmi nos lecteurs assidus, **les Bébés Bouquineurs** (de 0 à 4 ans) peuvent déjà prendre rendez-vous les mercredis 9 janvier, 6 février, 6 mars, 24 avril et 15 mai pour des lectures d'albums, de comptines et des petits jeux d'éveil. Que vous soyez parents, assistantes maternelles ou simples accompagnateurs, vous êtes les bienvenus !

Passé la folie de la rentrée littéraire du printemps, la sélection du **prix Au fil des pages** sera officiellement dévoilée en mars ! Six titres soigneusement choisis par les bibliothécaires vous seront proposés.

À vous de les découvrir et d'élire votre coup de cœur ! Rendez-vous en fin d'année pour dévoiler le nom du grand gagnant de l'édition 2019.

Les ados ont aussi leur mot à dire avec une sélection qui leur ressemble ; celle du **prix D-lire** ! Dix titres dont six romans, deux bandes dessinées et deux mangas sont au programme. Une rencontre d'auteur sera programmée en mars et un spectacle aura lieu à l'issue de l'événement en juin.

Des services

En partenariat avec la mairie de Quilly, **le portage de livres à domicile** est assuré deux fois par mois. Pour cela, une équipe de bénévoles se relaye et assure le service, l'écoute et le conseil. Plus d'infos au **09 70 21 08 89**.

Sur place et pendant nos heures d'ouvertures, la bibliothèque vous offre aussi la possibilité d'accéder aux postes informatiques comprenant des outils bureautiques, un accès à internet et un service d'impression. Nous pouvons également vous accompagner dans leur utilisation. Pour toute demande particulière (formalités administratives, aide à la mise en page...), n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le bibliothécaire.

Les travaux manuels ne seront pas en reste avec **l'atelier déco de pâques** (les 6 et 20 mars) et des activités en lien avec le jardinage et la nature.

La grainothèque lancera son opération séduction dès le début du printemps et aura l'occasion de voyager dans les autres bibliothèques du réseau. Les graines sont en libre-service alors n'hésitez pas à venir en prendre pour les disséminer chez vous !

Enfin, la bibliothèque restera ouverte pendant les vacances de février ! Pour varier les plaisirs, nous vous inviterons à venir essayer la console de jeux vidéo Nintendo Switch, les casques à réalité virtuelle, les jeux de société et plein d'autres surprises.



DEVENIR BÉNÉVOLE : mode d'emploi

Pour vous offrir toujours plus de services et d'animations, la bibliothèque et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon s'appuient sur le soutien des bénévoles.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'équipe, nous vous invitons à venir participer à des activités simples et conviviales :

couverture de livres, rangement des collections et participation à leur mise en valeur, accueil du public et travail sur la base informatique (formation assurée), mise en place d'animations (bricolage, lecture, expositions, rencontres...)



À très vite !

Retrouvez toutes les infos du réseau des médiathèques communautaires sur : **www.mediatheques.estuaire-sillon.fr**

Calendrier des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
16, 17, 22, 23, 24 février, 1 ^{er} , 2 et 3 mars	Représentation de théâtre	Les Tréteaux
23, 24, 29 et 30 mars	Représentation de théâtre	Théâtre'actif
24 mars	Concert chorale à l'église	Au ras du sol
29 mars	Carnaval	APEL Sainte-Thérèse
30 mars	Carnaval	Amicale Laïque
3 avril	Loto	Les Amis Réunis
7 avril	Loto	Asso. Don du sang
18 mai	Vide-grenier	Amicale Laïque
30 mai	Tournoi de sixte	AS Brivet
5 juin	Loto	Les Amis de Planté
15 juin	Fête de la musique	Art Fest & co
16 juin	Kermesse	APEL Sainte-Thérèse
29 juin	Kermesse	Amicale Laïque
6 juillet	Courses semi-nocturnes	Comité sportif
21 août	Loto	AS Brivet
24 août	Concours de pétanque	Les Boules Dog's
28 août	Loto	AS Brivet
2 octobre	Loto	Les Amis Réunis
5 octobre	Quiz	Comité des Fêtes
11 octobre	Soirée du goût	APEL Sainte-Thérèse
12 octobre	Fête de la citrouille	Amicale Laïque
30 octobre ?	Loto	AS Brivet
2 novembre ?	Loto	AS Brivet
9 novembre	Concours de palets	Amicale Laïque
16 novembre	Repas des aînés	La municipalité
13 décembre	Arbre de Noël	APEL Sainte-Thérèse
15 ou 22 décembre	Animation de Noël	Municipalité et Amicale Laïque

21 mars 20 mai 5 septembre 9 décembre	Collecte de sang	Association des donneurs de sang de Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly
--	-------------------------	---

1 ^{er} juin 7 septembre 7 septembre	Fête des village	Le Pont de Quilly À l'Est de Quilly Le Bois Joli/La Crochardais
--	-------------------------	---

